

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D 212-35 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 26/05/2010 portant création de la mention Canyonisme du DEJEPS, spécialité Perfectionnement sportif ;

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 05/12/2023,

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Perfectionnement sportif, mention Canyonisme est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom		Date et lieu de naissance		
DEARA230325	Madame	BALME	Coralie	23/05/1998	Grenoble
DEARA230326	Monsieur	BELLEVILLE	Lucien	10/09/1992	Grenoble
DEARA230327	Madame	BOURGOIN	Mathilde	23/06/1994	Besançon
DEARA230328	Monsieur	CANTY	Alexandre	15/05/1993	Saint-Vallier
DEARA230329	Monsieur	CHARPENTIER	Louis	20/09/1997	Reims
DEARA230330	Monsieur	CHOVIN	Raphaël	23/10/1970	La Mure
DEARA230331	Monsieur	COLLOT	Benjamin	15/04/1996	Nancy
DEARA230332	Madame	COURTES	Lucie	13/12/2001	Montpellier
DEARA230333	Monsieur	ERTZBISCHOFF	Sébastien	27/05/1974	Strasbourg
DEARA230334	Madame	FERRANDEZ	Adeline	26/06/1991	Bastia
DEARA230335	Monsieur	GUERRAS	Xavier	22/01/1973	Toulouse
DEARA230336	Monsieur	LOZACH	Sylvain	07/02/1992	Épinal
DEARA230337	Madame	MARMOUX	Marine	12/11/1990	Chambéry
DEARA230338	Monsieur	REIX	Jules	02/12/1996	Poitiers
DEARA230339	Madame	SONNEVILLE	Adélaïde	03/06/1989	Arras
DEARA230340	Monsieur	VARD	Nicolas	30/11/1988	Sainte-Adresse

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

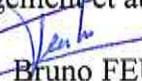
DEARA230341 Monsieur VENARD Alexandre 26/09/1996 Châteaudun

Article 2.- Le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 05/12/2023

Pour le recteur de région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports




Bruno FEUTRIER